



Le Chant du Coq

NEWSLETTER SEPTEMBRE 2026

COCORICO.

Les rendez-vous connus à ce jour :

Septembre :

10-13 : Village International de la Gastronomie à Paris (75) 10 ans.

25-27 : Fête du Haricot de Soissons (02)

Octobre :

03 : Melun fête son Brie

2/4 : SAGASDOM (salon des Outres Mer) 10 ans Pavillon Gravelle Paris
12ème (75)

10/11 : Brie Happy Meaux. (77)

22 : Assemblée plénière COCORICO, conférence et animation Villeneuve St
Georges. (94)

24- Conseil des Echansons de France Chapitre des Vendanges. (75)

Novembre :

21 : Chapitre de la confrérie des Chevaliers de Bacchus de Bagneux (92).

Voir tous les chapitres en France et à l'étranger au lien ci-dessous.

[Chapitres – CONSULAT DES CONFRERIES DE FRANCE](#)

XVIème Symposium.

Notre **Symposium** est désormais officiellement fixé : il se tiendra le

22 mai 2027, dans la ville de Sannois (95).

Lors du dernier **Concours des Vins Culturels d'Île-de-France, Argenteuil et Sannois** ont obtenu **trois médailles d'or**, témoignant du travail remarquable fait et dans la foi, comme tous nos vignerons de nos confréries.

Le **Concours officiel des Vins Culturels en Île-de-France** se déroulera

Fin avril - début mai 2027.

Avec une **collecte des bouteilles prévue en avril**. Pour participer, il est nécessaire d'être à **jour de cotisation COCORICO** ou de **s'acquitter des droits d'inscription de 30 €**, accompagnés du bon de participation

. Toutes les **associations et participants individuels** produisant des vins culturels sont éligibles.

Jean Claude Pantellini de Auvers sur Oise est le Directeur de ce Jury.

Sylviane Leplâtre est la présidente. Sa participation est assurée au groupe de travail selon ses disponibilités.

La **Confrérie de l'Asperge et de la Vigne de Sannois**, présidée par notre ami **Antonio Marquez**, sera notre **partenaire officiel** pour cette édition.

Nous serons accueillis dans les locaux **Cyrano de Bergerac**.

Les travaux de **mise à jour du programme préétabli** vont maintenant commencer afin de préparer un **très beau Symposium**, fidèle à l'esprit et aux traditions de **COCORICO**

La marque : SYMPOSIUM DES VIGNES IDF- Concours des vins culturels IDF- est déposée à INPI.

Cette démarche avait été réalisée une première fois par l'équipe du Président fondateur, M. Loones, afin de protéger **COCORICO** vis-à-vis de l'extérieur. Elle n'avait toutefois pas été renouvelée par la suite. Le bureau a décidé de procéder à un nouveau dépôt, pour des raisons similaires.

Réunion plénière

Notre **réunion plénière** se tiendra le

22 octobre 2026

à la **Guinguette Auvergnate**. (Villeneuve St Georges 94)

Au programme :

- **17h** : conférence dédiée aux **vignes**,
- **19h** : réunion plénière,
- Suivie d'un **dîner spécial** animé autour de **Charles Aznavour**.
- Nous aurons le plaisir d'accueillir le **sosie officiel** de Charles Aznavour, remarquable tant par la **voix** que par la **ressemblance physique**. Il nous offrira une **soirée exceptionnelle**, revisitée à travers les plus belles chansons de ce grand artiste français

DEFISCALISATION PAR DONNS ASSOCIATION

💡 **Défiscalisation : champ d'application, procédure et conditions**

La défiscalisation accordée aux bénévoles entre dans le cadre des dispositions prévues par les articles **230 et 238 du Code Général des Impôts (CGI)**. Il s'agit d'un **avantage fiscal de l'État** destiné à soutenir la vie associative et l'engagement bénévole. Ce n'est ni un cadeau, ni une promotion : c'est un dispositif légal permettant de compenser une partie des frais engagés pour les activités associatives.

📄 **1. Champ des frais pris en compte**

Les frais éligibles sont les suivants :

- **Le parcours le plus direct en kilomètres** pour se rendre à une activité associative.
- **Les frais d'autoroute**, sur présentation des justificatifs.
- **Les frais d'hôtel et de repas**, dans la limite des plafonds votés lors de la dernière Assemblée Générale.
- **Les frais de parking**, justificatifs obligatoires.

- **Les frais de transports en commun-**
- **Les frais d'équipements matériels ou techniques** nécessaires à la réalisation d'activités bénévoles.

Ne sont pas pris en compte :

- Les frais de personnel, de travail ou toute forme de rémunération déguisée.



2. Procédure à suivre

- 1. Remplir la fiche de défiscalisation** fournie par COCORICO.
 - Elle doit être complétée pour chaque demande.
 - Les pièces justificatives originales restent dans vos documents.
 - Seules des **copies** sont nécessaires pour les frais d'hôtel ou de repas.
- 2. Envoyer la fiche :**
 - Par **mail**,
 - Ou par **courrier postal**.
- 3. À réception, COCORICO établit un CERFA réglementaire**, enregistré dans un **compte spécifique** dédié à cet usage.
 - Ce CERFA doit également être conservé dans vos archives personnelles.
- 4. Déclaration fiscale :**
 - Sur votre feuille d'imposition, vous inscrivez le montant validé par votre président ou trésorier dans la case « **dons aux associations, partis ou autres** ».
- 5. Remboursement fiscal :**
 - Les services fiscaux vous reversent **66 % du montant déclaré**,
 - par **virement séparé**, acompte début d'année et le reste lors du calcul du solde de votre imposition,
 -
-  **3. Conditions pour bénéficier du dispositif**

Pour que les bénévoles puissent profiter de cet avantage fiscal, l'association doit être **reconnue d'intérêt général** au titre des articles 230 et 238 du CGI.

- Il est obligatoire que cette mention figure dans les statuts.
- Il est **fortement recommandé** de disposer d'un **rescrit fiscal**, garantissant la reconnaissance officielle et évitant toute contestation.



COCORICO est officiellement reconnu d'intérêt général depuis février 2026, avec un rescrit fiscal écrit. À ce jour, notre groupement de confréries —

incluant associations et membres individuels — est **le seul en France** à disposer de cette légalité au bénéfice de **tous nos bénévoles membres**.

4. Qui sont les bénévoles concernés ?

Le dispositif ne concerne pas uniquement :

- les membres du bureau,
- les dirigeants des associations adhérentes.

Il s'applique à **l'ensemble des membres** de toutes les associations adhérentes à **COCORICO**, dès lors qu'ils agissent bénévolement dans le cadre des activités reconnues.

Cotisations 2026

Merci au peu de retardataires de finaliser leurs cotisations 2026. Vous avez reçu un rappel par messagerie ou lettre poste.

Village International de la Gastronomie du 10 au 13 septembre

COCORICO est le partenaire organisateur de la Journée des Confréries.

La grande tablée des confréries et l'ensemble des animations reviennent

Le samedi 12 septembre

Place de La Concorde

. Nous sommes nombreux à être inscrits, vous le pouvez jusqu'au 5 septembre.

SAGASDOM :

(Salon de la Gastronomie des Outres Mer)

Il se tiendra du 2 au 4 octobre au Pavillon Gravelle, Paris 12^e.

COCORICO y participera pleinement. Nous reviendrons très prochainement vers vous avec l'ensemble des informations utiles concernant cette manifestation

Journée du Patrimoine

:

COCORICO contribuera à la mise en valeur du patrimoine de l'Île-de-France.
Nous serons présents au **Village d'Antan de Herblay-sur-Seine (95)**

Le 19 septembre

Afin de participer à cette célébration du patrimoine. Les confréries voisines sont chaleureusement invitées à se joindre à nous pour affirmer ensemble notre engagement en faveur de sa préservation. Me faire connaître votre présence.

Nous reviendrons très prochainement vers vous pour davantage d'informations

53^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA FICB

Lausanne / 6-13 mai 2027

Une rencontre, une célébration, des découvertes

et des vins à partager...

Du **6 au 13 mai 2027**, Lausanne et la Suisse romande auront le plaisir d'accueillir le **53^{ème} Congrès international de la Fédération Internationale des Confréries Bachiques**.

Au-delà des rencontres entre confréries venues de différents horizons, ce Congrès sera surtout une invitation à **découvrir, déguster et partager**. Découvrir des vins et des terroirs, bien sûr, mais aussi une région, son histoire, ses paysages et quelques-uns de ses lieux emblématiques.

Des **vignobles de Lavaux**, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, aux grands terroirs du **Valais**, des rives du Léman aux paysages de Suisse romande, nous souhaitons vous faire vivre une véritable immersion dans la diversité de nos vignobles et dans l'art de vivre qui les accompagne.

Ce programme ne s'arrêtera pas au vin. Une étape à **Genève** permettra notamment de découvrir le **Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**, lieu exceptionnel consacré à l'action humanitaire et à une institution née en Suisse. D'autres visites, rencontres et moments de convivialité viendront naturellement compléter cette semaine placée sous le signe de l'amitié bachique.

Le vin sera notre fil conducteur

La découverte sera notre invitation

La convivialité restera notre maître-mot.

Le 31 août 2026 constitue la dernière échéance pour bénéficier des meilleures conditions en termes de prix. À compter du 1er septembre, les tarifs d'inscription Congrès seront adaptés.

Lausanne 2027 vous attend.

Venez partager une semaine de découvertes, de vins, de paysages, de culture et, surtout, d'amitié entre confréries.

La photo du mois



Rédaction : Sylvie Devot